

# Loisirs en sécurité

## La prévention comme facteur clé

Christian Mühlethaler, greffier municipal à Bülach

PAGE 2



Assuré. Là. Maintenant.

### PRÉVENTION SANTÉ

Des effets positifs  
pour votre  
entreprise

Page 4



### PRÉVOYANCE

1<sup>er</sup> prix  
pour le  
Groupe Mutuel

Page 7





Vidéo de la journée  
de la prévention.



**POUR DE NOMBREUSES  
ENTREPRISES SUISES, LA SÉCURITÉ  
AU TRAVAIL EST UNE  
PRIORITÉ ABSOLUE.  
AINSI, LES ACCIDENTS DU TRAVAIL  
N'ONT CESSÉ DE DIMINUER  
AU COURS DES CENT  
DERNIÈRES ANNÉES.  
LA MAUVAISE NOUVELLE?  
LE NOMBRE D'ACCIDENTS DURANT  
LES LOISIRS A AUGMENTÉ.**

**Lorenz Bönicke,  
responsable des  
Ressources humaines  
(à gauche),  
et Renate Lavater,  
cheffe de projet  
Ressources humaines  
(à droite).**

# Chaque accident est un accident de trop

Voici venu le temps des vacances. La mer, les lacs et les rivières invitent à la baignade, à pratiquer le stand-up paddle ou la voile...

Les montagnes attirent les amateurs de randonnée en grand nombre. Un temps magnifique, des routes sinueuses et des paysages magnifiques donnent aux cyclistes et aux motocyclistes un sentiment de liberté. Mais cette effervescence a un prix car les deux tiers des accidents surviennent durant les loisirs.

Beaucoup de ces accidents sont dus au fait que le comportement des Suisses a changé. D'une part, la population pratique des sports de plus en plus risqués et, d'autre part, elle investit simplement plus de temps dans les loisirs. Par conséquent, la prévention des accidents pendant les loisirs est devenue une préoccupation importante pour les employeurs.

De plus en plus d'entreprises suisses visent donc à réduire ce risque pour leurs employés, évitant ainsi des journées de travail perdues et des indemnités coûteuses.

La Ville de Bülach a fait sien cet objectif. «La promotion de la santé est une tradition chez nous», indique Christian Mühlethaler, greffier municipal de Bülach. Dans le cadre du programme «BüliXund», la Ville de Bülach offre à ses collaborateurs depuis plus de dix ans un éventail de mesures pour rester en bonne santé.

«Mais la prévention des accidents est tout aussi importante.

Que ce soit au travail ou pendant le temps libre. Chaque accident est un accident de trop qui éloigne le collaborateur de sa place de travail», ajoute Christian Mühlethaler.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes, car un jour d'absence peut coûter jusqu'à 1250 francs pour une entreprise.

Par conséquent, la prévention des accidents et la gestion de la santé au travail constituent un facteur clé de la réussite d'une entreprise.



## Ville de Bülach

La ville de Bülach, située au centre de la plaine zurichoise, est une ville dynamique et moderne de plus de 20 000 habitants.

L'administration emploie environ 280 personnes. Des collaborateurs en bonne santé, un climat de confiance et de reconnaissance mutuelles, des tâches qui font sens et la mise en place du programme de prévention et de santé «BüliXund» sont tous des facteurs contribuant à maintenir un taux d'absentéisme bas.



## Les accidents en chiffres

4 millions de personnes actives, 800 000 accidents



1/3

d'accidents professionnels



2/3

d'accidents non professionnels, dont 44% sont dus à des faux pas et à des chutes

### Instaurer une culture de prévention

Afin de sensibiliser ses collaborateurs aux accidents qui surviennent durant les loisirs, la Ville de Bülach a organisé une journée de prévention. «Avec le soutien du Groupe Mutuel, nous avons mis en œuvre un programme pour faire de la prévention des accidents un élément clé de notre entreprise. La journée de prévention a été organisée avant les vacances d'été, un moment particulièrement propice au vu des nombreuses activités à plus ou moins haut risque qui se présentent aux employés», explique Lorenz Bönicke, responsable des Ressources humaines.

Cette journée de prévention n'est-elle pas simplement une action alibi? «Non», répond Lorenz Bönicke, la continuité est essentielle. Notre objectif n'est pas de mettre en œuvre des mesures ponctuelles qui seront vite oubliées. Par un travail de prévention régulier, nous souhaitons sensibiliser durablement nos employés à la problématique de la santé et mettre en place une véritable culture en matière de prévention.»

### Les chutes et les faux pas sont la cause d'accidents numéro un

En apparence, marcher n'est pas dangereux. La marche est automatique et ne comporte pas de risque d'accident. Mais la réalité est tout autre. Le risque d'accident est largement sous-estimé, car les chutes et les faux pas sont la première cause d'accidents en Suisse.



Beaucoup de gens ne savent pas que plus de 500 000 personnes sont victimes d'accidents pendant leur temps libre chaque année. 44% de ces accidents sont dus à des faux pas, des chutes ou des glissades.

**Martin Romang,**  
spécialiste CorporateCare au Groupe Mutuel.

# LES EFFETS POSITIFS D'UNE PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Spécialisée dans la prévention de la santé et de la sécurité au travail et bien implantée dans le canton de Genève où elle a son siège, F4S poursuit aujourd'hui son extension dans tous les autres cantons francophones, avec une antenne à Bulle (FR). Forte de 16 employés, parmi lesquels 11 chargés de sécurité CFST (y compris des ergonomes et psychologues du travail), F4S affiche une riche expérience métier, allant du secteur tertiaire au second œuvre et gros œuvre, en passant par le domaine médical, la recherche et l'industrie (notamment aéronautique et ferroviaire).

«Avec F4S, nous aidons les entreprises à mettre en place et à maintenir une organisation de santé et de sécurité au travail optimale et qui réponde aux besoins et particularités de chacun», précise Alain Meylan, directeur. «Nous mettons à disposition une solution type ou des solutions individualisées conformes à la directive MSST et certifiée par la CFST, permettant à l'entreprise d'être en règle avec ses obligations légales.»

**«La mise en place du concept F4S a des effets positifs sur la santé et la sécurité des collaborateurs»**

Valorisant avant tout l'efficacité et la flexibilité et forte de son expérience dans de nombreux domaines – entreprises du bâtiment, PME, construction et chantier, industrie, bureau et administration, commerces, etc. F4S accompagne ses clients à un niveau stratégique (analyse et conseil), opérationnel et sur le terrain (chantiers, ateliers, etc.). Sans oublier la formation.



**Sylvie Larenaudie,**  
responsable  
Qualité & Environnement

## STARLING HÔTEL GENÈVE

**«Nous apprécions l'expertise et le dynamisme»**

«Notre collaboration avec F4S porte sur la sécurité au travail et la protection de la santé de nos collaborateurs, du risque physique aux risques psychosociaux. Nous sommes très satisfaits de cette collaboration qui dure depuis de nombreuses années et apprécions l'expertise, le dynamisme, la réactivité et le pragmatisme de F4S. Ce partenaire sait concilier la réglementation et les contingences opérationnelles de chacune de nos entités.»



**Benoît Laperle,**  
directeur technique

## DASTA CHARPENTES BOIS SA, GENÈVE

**«Nous sommes très contents»**

«Nous collaborons avec F4S, en particulier en matière de prévention et de sécurité sur les chantiers, ce qui inclut séances régulières, mises à jour et suivis systématiques. Nous sommes très contents de cette collaboration et apprécions la disponibilité de F4S. Les liens sont directs et nous apprécions la réactivité et la flexibilité de ce partenaire.»

## Partenariat FER Genève Groupe Mutuel



Fédération des  
Entreprises  
Romandes  
Genève

La Fédération des Entreprises Romandes Genève compte 28 000 entreprises membres à Genève (45 000 en Suisse romande) et plus de 80 associations professionnelles.

Elle poursuit quatre missions: le soutien et la promotion de l'économie privée; la conduite d'une réflexion continue sur l'évolution de la société, son impact sur les entreprises et le rôle d'une organisation économique et patronale dans ce contexte; la fourniture de services à ses clients (membres, entreprises, institutions); la mise en relation de ses membres et partenaires.

La FER Genève propose à ses membres les assurances de personnes nécessaires à la couverture des salariés et des indépendants: l'assurance accidents (LAA), l'assurance complémentaire (LAAC) et l'assurance perte de gain (APG). Celles-ci font l'objet d'un partenariat avec le Groupe Mutuel, pour les membres de la FER Genève.



**Laurine Pitaval,**  
**relation clientèle**  
**et**  
**Alain Meylan,**  
**directeur.**

**SPÉCIALISÉE DANS LA  
PRÉVENTION DE LA SANTÉ  
ET DE LA SÉCURITÉ AU  
TRAVAIL, F4S,  
À GENÈVE, POURSUIT  
SON DÉVELOPPEMENT EN  
SUISSE ROMANDE.**

# BOOSTER LE REVENU DE VOS COLLABORATEURS PAR LES 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> PILIERS

SAVEZ-VOUS COMMENT AMÉLIORER LE  
REVENU DE VOS COLLABORATEURS SANS  
AUGMENTER LEUR SALAIRE?

## Améliorer la prévoyance vieillesse est facile

La prévoyance vieillesse en Suisse repose sur trois piliers. Si le 1<sup>er</sup> pilier (l'AVS) est relativement rigide, les deux autres piliers permettent à chaque individu d'influencer dans une certaine mesure les futures prestations à l'âge de la retraite et des prestations en cas d'invalidité et de décès, tout en profitant d'avantages fiscaux lors de l'accumulation des avoirs.

## Les rachats dans le 2<sup>e</sup> pilier présentent quatre avantages concrets:

- Augmente l'avoir de vieillesse.
- Améliore les prestations de vieillesse futures.
- Améliore les prestations invalidité et décès selon le type de plan.
- Optimise le revenu fiscal (montant versé généralement déductible).

## En général, les dispositions réglementaires des caisses de pension ouvrent la possibilité de rachat également à l'employeur.

Le versement volontaire de l'employeur est considéré comme du salaire et vient en augmentation des charges d'exploitation. L'opération est fiscalement neutre pour le salarié.

## Rappelons aussi les cinq atouts du 3<sup>e</sup> pilier:

- Permet de constituer une retraite complémentaire.
- Permet de protéger ses proches en cas de décès.
  - Permet de faire des économies d'impôts.
  - Permet de bénéficier d'une assurance en cas d'incapacité de gain.
  - Permet de nantir un prêt hypothécaire.

La mise en œuvre de ces possibilités au niveau individuel n'engage pas de frais pour l'entreprise, mais votre soutien par l'information en la matière reflète votre fort engagement en tant qu'employeur.

## Expérience et approche globale

Vous disposez d'un partenaire naturel dans cette démarche. Le Groupe Mutuel, actif simultanément dans la prévoyance professionnelle et l'assurance-vie, dispose d'une longue expérience et d'une vue globale de ces deux domaines. Ses compétences lui permettent de conseiller vos collaborateurs selon leurs besoins individuels, sans engagement et sans frais.

N'hésitez donc pas à faire profiter vos collaborateurs et cadres du savoir-faire du Groupe Mutuel pour augmenter l'impact de leur rémunération en améliorant leurs futures prestations de prévoyance tout en atténuant la charge fiscale.

Contactez notre expert de la prévoyance pour plus de détails afin d'organiser du matériel explicatif ou une séance d'information pour vos collaborateurs.

## Contact

Etienne Fournier  
Key Account Manager  
Rue des Cèdres 5  
Case postale  
CH-1919 Martigny  
058 758 38 31  
efournier@groupemutuel.ch



# Question à...



**Nicolas Caloz,**  
responsable CorporateCare  
du Groupe Mutuel

## Le certificat médical pour une incapacité de travail est-il toujours valable?

Bertrand D., responsable Production d'une entreprise horlogère, La Chaux-de-Fonds NE

*Mon employé absent m'a transmis un certificat médical pour une absence de quatre semaines. Je ne suis pas sûr que ce soit correct; notamment, j'ai quelques doutes sur la durée de l'incapacité. Que puis-je entreprendre pour lever ces doutes?*

**Nicolas Caloz:** Un certificat médical d'arrêt de travail n'est pas considéré comme une preuve absolue au sens de la loi. Il engage la responsabilité du signataire, et peut de ce fait, être contesté. Votre assureur perte de gain maladie ou accident dispose de plusieurs outils pour instruire un dossier. Dans votre cas, il fera probablement appel à un médecin-conseil qui lui transmettra un avis médical qui justifiera ou non l'incapacité annoncée.

Vous pouvez vous adresser à votre gestionnaire attitré pour vous guider.

## 1<sup>re</sup> place pour la rémunération la plus élevée sur 10 ans!

DANS LE CÉLÈBRE COMPARATIF DES CAISSES DE PENSION PUBLIÉ ANNUELLEMENT PAR LA SONNTAGSZEITUNG ET FINANZ UND WIRTSCHAFT, GROUPE MUTUEL PRÉVOYANCE REMPORTE LE 1<sup>ER</sup> PRIX POUR LA RÉMUNÉRATION LA PLUS ÉLEVÉE SUR 10 ANS (2009 - 2018), AVEC UN TAUX MOYEN DE 2.53%. LE TAUX RÉMUNÉRATOIRE 2019 EST DE 2%.



## Un outil simple pour mettre à jour les informations sur vos salaires

L'outil SwissDec permet aux entreprises clientes du Groupe Mutuel de lui annoncer facilement leur masse salariale et les mutations de salaire de manière cryptée et sécurisée respectant parfaitement la protection des données. Cela accélère considérablement le temps de traitement des dossiers et la mise à jour, surtout parce que les paramètres légaux sont directement appliqués (salaire maximum LAA par exemple).

Pour tout complément d'information, contactez votre gestionnaire attitré ou demandez directement la création du profil ELM nécessaire via l'adresse e-mail [entreprise@groupemutuel.ch](mailto:entreprise@groupemutuel.ch)

## Nouveauté xNet LPP

xNet LPP met à votre disposition un nouveau confort visuel vous permettant de naviguer simplement d'une fonctionnalité à l'autre, dans le cadre de la gestion en ligne de votre contrat. Là maintenant, vous pouvez annoncer un nouvel assuré ou effectuer les mutations pour la prévoyance professionnelle.

## Prévoyance 3a

Les employés et les indépendants peuvent chaque année économiser des impôts et améliorer leurs futures prestations de prévoyance vieillesse par une solution du pilier 3a.

Les montants maximaux ont été augmentés pour 2019 à Fr. 6826.- par an pour les salariés et à Fr. 34 128.- pour les indépendants (dans la limite de 20% du revenu annuel).

Une solution d'assurance-vie 3a permet en plus de profiter des avantages fiscaux d'un remboursement indirect de votre crédit hypothécaire.



# Concours GMpro

Gagnez avec notre partenaire, Hewlett-Packard, l'un des prix suivants:

**1<sup>er</sup> prix: un bon d'une valeur de Fr. 600.- (Montant minimum de la commande Fr. 500.-)**

**2<sup>e</sup> prix: un bon d'une valeur de Fr. 400.- (Montant minimum de la commande Fr. 300.-)**

**3<sup>e</sup> prix: un bon d'une valeur de Fr. 200.- (Montant minimum de la commande Fr. 100.-)**

## Question 1:

Quelle ville alémanique offre des mesures de prévention à ses collaborateurs?

## Vos réponses

-----

## Question 2:

Quelle société, implantée à Genève, est spécialisée dans la prévention de la santé et de la sécurité au travail?

-----

Raison sociale

Adresse

Nom et prénom

NPA/Localité

Fonction

E-mail

## Conditions de participation

Jusqu'au 31 octobre 2019 sur [www.groupemutuel.ch/entreprises](http://www.groupemutuel.ch/entreprises) sous la rubrique «service clientèle» ou par courrier au moyen de ce bulletin à envoyer dans une enveloppe affranchie à l'adresse suivante: **Groupe Mutuel - Communication d'entreprise - Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny.**

Les réponses se trouvent dans le journal GMpro. Aucune obligation d'achat. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Les gagnants seront avisés par écrit. Tout recours juridique est exclu. Pas de paiement en espèces ni de transfert de prix. Les gagnants acceptent que le nom de leur entreprise soit publié. Les collaborateurs du Groupe Mutuel et de Hewlett-Packard ne sont pas autorisés à participer.



## Gagnants du concours de la dernière édition.

- 1<sup>er</sup> prix: un carton hebdomadaire de 7 kg de fruits durant 2 mois à Peduzzi Gipser AG, Pfäffikon (SZ)
- 2<sup>e</sup> prix: un carton hebdomadaire de 7 kg de fruits durant 1 mois à De Planta & Associés Architectes SA, Carouge (GE)
- 3<sup>e</sup> prix: un carton hebdomadaire de 7 kg de fruits durant 2 semaines à Arbocamp, Orsières (VS)

P.P.  
CH-1920 Martigny  
LA POSTE

Groupe Mutuel  
**Pro**



### IMPRESSUM

#### Éditeur

Groupe Mutuel, rue des Cèdres 5, case postale, CH-1919 Martigny

#### Rédaction

Jean-Christophe Aeschlimann, Christian Feldhausen, Pascal Vuistiner

#### Conception et création

Jean Philippe Chevassu

#### Mise en page

Timothée Passeraub

#### Parution

semestrielle en français et en allemand

#### Internet

[www.groupemutuel.ch/gmpro](http://www.groupemutuel.ch/gmpro)

#### E-mail

[gmpro@groupemutuel.ch](mailto:gmpro@groupemutuel.ch)

#### Photos

Sophie Stieger (pages: 1 et 2), François Wavre (pages: 4 et 5),  
Cellule production, Groupe Mutuel (pages: 3 et 7), Getty images (page: 6).

#### Impression

Imprimerie Ronquoz Graphix – Tirage total: 20 000 exemplaires



imprimé en  
suisse

Groupe Mutuel Pro est une publication adressée aux entreprises assurées du Groupe Mutuel.